



Doc. 14248
25 janvier 2017

La nécessité de réformer les politiques migratoires européennes

Amendement¹ n° 12

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 9.2.3, insérer les mots suivants:

«et conformément aux normes de l'UE».

Déposé par:

SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
BONET Sílvia Eloísa, Andorre, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GROTH Annette, Allemagne, GUE
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC

1. 2017 - Première partie de session

